

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

QUESTIONS ORALES

LES FINANCES

L'AUGMENTATION DE L'INDICE DES PRIX DE GROS—LES MESURES PRÉVENTIVES QUANT AUX PRIX DE DÉTAIL—DEMANDE D'ENTRETIENS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, l'une de nos principales préoccupations à l'heure actuelle est l'augmentation de l'indice des prix de gros. Ma question s'adresse donc au ministre des Finances. Comme les chiffres mêmes du gouvernement indiquent que les prix de gros ont monté de 2.5 p. 100 le mois dernier, augmentation qui représente, si je puis dire, monsieur l'Orateur, 12.3 p. 100 sur ceux de janvier 1972...

Des voix: La question!

M. Lawrence: Voici ma question au ministre: comme l'indice a monté à un rythme annuel accéléré depuis août dernier...

Des voix: La question!

M. Lawrence: ... Le ministre des Finances voudrait-il dire à la Chambre quelles mesures le gouvernement songe à prendre pour prévenir l'augmentation accélérée des prix de détail qui finira par suivre celle des prix de gros?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, la semaine dernière, nous avons proposé dans le budget des mesures tendant à accroître le revenu disponible de tous les Canadiens, surtout celui des Canadiens à revenus faibles et moyens, afin de compenser la hausse du coût de la vie, du prix des aliments en particulier, et nous avons réduit la taxe de vente et le tarif sur de nombreux produits alimentaires et quasi-aliments pour permettre au budget canadien moyen de faire face à cette situation.

M. Lawrence: Si c'est là tout ce que le ministre des Finances entend faire, monsieur l'Orateur, puis-je demander au lieutenant, le premier ministre, s'il est prêt à tenir des réunions d'urgence—il s'agit bien d'urgence actuellement—avec les provinces pour étudier la possibilité de fixer des objectifs communs et d'élaborer des politiques communes pour stabiliser les prix?

M. Hees: Pas de fuddle duddle!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur.

LES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES—LA DÉFINITION DE L'EXPRESSION «HAUSSE ACCEPTABLE»—LE CONTINGEMENT

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): J'ai une question supplémentaire pour le ministre des Finances, monsieur

Questions orales

l'Orateur. Pour répondre à la poussée inflationniste prévue pour l'économie, le ministre pourrait-il dire à la Chambre et au pays s'il est parvenu à une définition de hausse raisonnable des prix pour 1973 et s'il prendra des mesures en vue de maintenir les prix à ce niveau?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je crois avoir déjà traité de cette question alors que je répondais à l'honorable député.

M. McGrath: Puis-je demander au ministre—il n'a peut-être pas saisi ma question—s'il veut dire à la Chambre et au pays à quel niveau, selon le gouvernement, la hausse des prix deviendrait dangereuse? En d'autres termes, à quel niveau de la hausse des prix sera mis en vigueur le prétendu plan d'urgence du gouvernement?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, je le répète, la conjoncture actuelle ne justifie pas l'imposition d'un contrôle quelconque des prix et des salaires, surtout en ce qui concerne les aliments. On ne pourrait y parvenir sans un fort consensus public à cet égard. Je n'estime pas que ce consensus existe chez les travailleurs, chez les agriculteurs ou chez d'autres groupes importants, y compris les gouvernements provinciaux.

LA RÉDUCTION DES TARIFS ET DE LA TAXE DE VENTE—L'ÉLABORATION D'UN SYSTÈME DE CONTRÔLE

M. Ron Atkey (St. Paul's): Une question supplémentaire au ministre des Finances. En raison des intentions déclarées de réduire les tarifs et la taxe de vente afin de faire baisser les prix dans certaines régions, le ministre peut-il dire à la Chambre si l'on a pris des dispositions pour s'assurer que ces réductions profiteront au consommateur?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, nous mettons sur pied un système de contrôle. Je suis convaincu que la réaction initiale aux réductions de la taxe de vente a été bonne. Bon nombre des importants détaillants au pays ont rabattu 15 ou 10 p. 100 sur les vêtements d'enfants et sur les produits alimentaires et para-alimentaires. Les résultats ont été des plus encourageants jusqu'à maintenant.

LA HAUSSE DES PRIX—L'INCIDENCE DES MONOPOLES SUR L'ÉCONOMIE

M. Ron Atkey (St. Paul's): J'ai une question supplémentaire à poser au ministre de la Consommation et des Corporations. Quelles mesures le ministre a-t-il prises ou se prépare-t-il à prendre pour enquêter sur l'incidence sur l'économie du pouvoir monopoliste qui a contribué aux hausses de prix scandaleuses?

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

Une voix: Un véritable socialiste.

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je vais continuer à m'assurer que les fonctionnaires de la direction des coalitions de mon ministère s'acquittent des fonctions statutaires que leur impose le Parlement.